



CONVENTION POUR LA LUTTE ANTI-TABAC

Protégeons-nous contre l'ingérence de l'industrie du tabac

Une épidémie mondiale

Le tabac tue presque six millions de personnes partout dans le monde chaque année. Le tabagisme reste la cause de mortalité la plus prévalante dans le monde. C'est une épidémie conduite par une industrie avec plus d'argent que la majorité des pays dans lesquels elle opère. La stratégie principale de l'industrie du tabac repose sur l'exportation de l'épidémie à partir des pays à revenu élevé vers les pays à faible revenu où 80 pour cent des décès liés au tabagisme ont lieu. De plus, le futur de l'industrie du tabac dépend de son habilité à contourner et à interférer avec les lois de la santé publique. Permettre à cette industrie mortelle d'opérer avec impunité signifiera la perte de millions de vies et entravera sérieusement les efforts mondiaux visant à arrêter les abus au sein d'autres industries.

La convention pour la lutte antitabac est la solution

La communauté mondiale s'est unie autour d'une convention globale antitabac — Ce document contient des mesures efficaces visant à contrôler le tabac au monde — qui sauvera 200 millions des vies d'ici 2050, une fois la convention pleinement mise en œuvre. La convention, formellement connue sous le nom de la Convention-Cadre pour la Lutte Antitabac:

- Protège la santé publique par des provisions cruciales de la responsabilité corporative qui empêchent l'ingérence de l'industrie
- Donne la priorité à la santé publique sur le commerce
- Demande l'industrie du tabac de rendre des comptes pour ses abus
- Établit des restrictions sur la publicité, la promotion ainsi que sur le parrainage.

Corporate Accountability International a longtemps défié l'industrie du tabac. Nos alliés et nous avons supporté l'adoption unanime de la convention pour la lutte antitabac à l'Assemblée Mondiale de Santé en 2003, et maintenant nous travaillons pour l'implantation de cette convention partout dans le monde.

LES DÉRIVES DE L'INDUSTRIE

Les interférences de l'industrie dans la convention sont la principale menace à ses mesures qui sauvent des vies. C'est pour cela que Corporate Accountability International et ses alliés se sont assurés que la convention comprenne des garanties contre de tels actes. Entre-temps, l'industrie perpétue ses sournoiseries. Elles incluent :

- Une pression exercée sur les fonctionnaires politiques, allant même jusqu'à l'élaboration de législations et régulations.
- Les cadeaux directs aux gouvernements pour s'attirer les faveurs des politiciens.
- Les poursuites agressives aux pays partout dans le monde qui sont en train d'implémenter la convention.
- Des promesses d'autorégulation.
- L'offre de « s'associer » avec les gouvernements.
- L'exigence d'un droit de parole lors du développement des politiques anti-tabac.
- La promotion de « la responsabilité sociale corporative » au moyen des donations et autres initiatives pour éviter les restrictions sur la publicité.
- Utiliser les agriculteurs, les travailleurs, les revendeurs, et les organisations de façade afin de promouvoir ses intérêts.
- Exercer une influence sur les gouvernements au moyen des relations financières.



L'Article 5.3 : Protégeons-nous contre l'interférence de l'industrie

Afin de renforcer le traité, la convention pour la lutte anti-tabac comprend une provision cruciale — l'article 5.3 — qui établit l'existence d'un conflit irréconciliable entre les intérêts de l'industrie du tabac et ceux des politiques de santé publique. L'article est à la fondation de la convention — la convention ne peut réussir que si on n'extirpe pas l'interférence de l'industrie.

La communauté mondiale a unanimement établi des directrices pour la mise en œuvre de l'article 5.3 encourageant les gouvernements à prendre des mesures de transparence ayant pour but de limiter les interactions de l'industrie du tabac avec les activités gouvernementales.

“ Toujours avide de profits, l'industrie du tabac essaie régulièrement d'affaiblir les efforts des gouvernements afin de contrôler l'épidémie. Bien que d'autres pays ont commencé à implanter des politiques qui rejettent les alliances avec l'industrie du tabac et assurent que ces interactions avec l'industrie sont pleinement transparentes, nous voudrions voir plus de progrès dans ce domaine. ”

-Dr. Douglas Bettcher,
Directeur de L'initiative Libre du Tabac de l'OMS

En 2010, les revenus combinés des trois premières multinationales du tabac – Philip Morris International, British American Tobacco, et Japan Tobacco, s'élevaient à 200 milliards de dollars, un montant dépassant largement le produit domestique brut de nombreux pays dans lesquels elles opèrent.

Prendre des mesures pour la mise en œuvre de l'article 5.3

Exige que son gouvernement refuse :

1. De traiter les corporations du tabac comme des « parties intéressées » dans la politique de santé publique
2. Toute forme d'association avec les corporations du tabac
3. Accepter les projets de l'industrie du tabac de la « responsabilité sociale corporative »

Exige que son gouvernement :

1. Codifie L'Article 5.3 de la convention mondiale pour la lutte anti-tabac dans la loi nationale.
2. Incite tous les ministères à divulguer toute information sur les interactions avec l'industrie du tabac.

Pour la version officielle de l'Article 5.3 et ses directrices, visite : http://www.who.int/fctc/guidelines/article_5_3_fr.pdf.

